

Référence de cet article : **Komla ETOU**. Mlapa et plakou, deux personnages énigmatiques de l'histoire de la naissance du Togo en 1884.  
*Rev iv hist 2016 ; 27 : p. 63-76.*

---

## **MLAPA ET PLAKOU, DEUX PERSONNAGES ÉNIGMATIQUES DE L'HISTOIRE DE LA NAISSANCE DU TOGO EN 1884**

**Komla ETOU**  
Université de Lomé (Togo)  
etou\_pakom@yahoo.fr

---

### **RÉSUMÉ**

Le 5 juillet 1884, est signé à Baguida un traité de protectorat entre le Dr Gustav Nachtigal, émissaire de l'Empereur d'Allemagne, et les autorités du pays des Bè-Togo. Dans ce texte fondateur du Togo, figure au premier rang un certain «roi Mlapa de Togo» (aujourd'hui Togoville), au nom duquel le traité est signé par Plakou, son «porte-canne». Mais plus d'un siècle après cet événement, l'identité réelle de ces deux personnages reste encore controversée. En effet, si Mlapa ne vivait pas lors de la proclamation du protectorat allemand, et si le titre de «roi» qui lui est attribué est problématique dans une société où le véritable pouvoir était détenu par les officiants du culte de *Nyigblin*, la divinité tutélaire des Bè-Togo, c'est néanmoins sous son couvert que Plakou a agi. Quoi qu'il en soit, ces deux hommes ont indéniablement joué un rôle important dans l'histoire nationale. Le protectorat allemand est non seulement à l'origine de la République actuelle du Togo, mais aussi c'est par cet acte symbolique que ce territoire est baptisé, du nom de la localité de provenance des principaux signataires locaux.

**Mots-clés** : Mlapa, Plakou, Bè-Togo, Traité de protectorat, Togo.

### **ABSTRACT**

*On July 5, 1884, a protectorate treaty was signed in Baguida between Dr. Gustav Nachtigal, an emissary of the German Emperor, and authorities of the Bè-Togo community. In this Togo founding text, appears in front row a certain "king Mlapa of Togo" (present-day Togoville), for whom the treaty is signed by Plakou his "stick-bearer". However, more than a century after the event, the real identity of these two authorities still remains controversial. While Mlapa did not live in the proclamation of the German protectorate, and the title of "king" assigned to it is problematic in a society where the real power was held by the leaders of the worship of Nyigblin, the tutelary deity of the Bè-Togos, it is nevertheless under it that Plakou acted. Whatever the case, these two men undoubtedly played an important role in the national history. Not only is the German protectorate the origin of the current Republic of Togo, but it is also through this symbolic act that this territory is named, by the name of the town where major local signatories were from.*

**Keywords**: Mlapa, Plakou, Bè-Togo, Protectorate treaty, Togo.

## INTRODUCTION

Dans un article bien documenté sur les principaux témoins européens de la naissance du Togo en 1884, Y. Marguerat (1992) a fait l'impasse sur les acteurs locaux de cet événement. La présente étude se propose de faire un focus sur ces derniers sans lesquels le territoire actuel du Togo ne saurait exister. En effet, le 5 juillet 1884, est signé à Baguida un traité de protectorat entre le Dr Gustav Nachtigal, consul général de l'Empire allemand, et les autorités du pays des Bè-Togo. À partir de cet acte symbolique, les représentants du *Reich* entreprennent la conquête du territoire aujourd'hui togolais, à travers une série d'accords signés de gré ou de force avec les chefs locaux. Le texte fondateur du Togo mentionne surtout un certain « roi Mlapa de Togo », au nom duquel le traité est signé par Plakou, son « porte-canne ». Qui sont réellement ces deux personnages et en quoi ont-ils véritablement marqué l'histoire nationale ?

À Togoville (autrefois Togo), la localité d'origine de Mlapa et de Plakou, il existe encore de nos jours de fortes dissensions liées à la chefferie. Les différents protagonistes n'hésitent pas à remodeler les traditions orales, afin de légitimer leur position sociale ou de remettre en cause certains faits historiques. Déterminer, dans ce contexte, l'identité précise de Mlapa et de Plakou, puis le rôle qu'ils ont joué dans la naissance du Togo est, *a priori*, un pari difficile à gagner, car à chaque informateur, sa version, donc sa vérité historique. Mais une confrontation judicieuse entre sources orales et documents écrits a permis de parvenir à quelques résultats articulés autour de trois grands axes de réflexion. Après avoir présenté la situation sociopolitique qui prévalait sur le littoral occidental du Togo à la veille du protectorat allemand, nous examinerons ensuite l'identité de Mlapa et de Plakou ; enfin, nous analyserons la contribution de ces deux personnages à l'histoire nationale.

### 1. La situation sociopolitique sur le littoral occidental du Togo avant juillet 1884

Le territoire du « roi de Togo », qui va plus tard bénéficier de la protection du *Reich*, correspondait à peu près à l'aire d'influence du culte de *Nyigblin*, la divinité tutélaire des Bè-Togo, la plus importante communauté éwé du littoral actuel du Togo. Ce territoire couvrait les rives de la lagune de Bè et du lac Togo, ainsi que les basses vallées du Zio et du Haho. Dans cette région qui s'étend sur une trentaine de kilomètres de l'ouest à l'est et sur une vingtaine de kilomètres du sud au nord, Togoville faisait fonction de principal centre politique et surtout religieux. Elle était, avec sa jumelle de Bè, le cœur spirituel du pays des Bè-Togo. Quant à Lomé (Bè-Beach)<sup>1</sup>, Baguida (en particulier Baguida-Beach)<sup>2</sup> et Agbodrafo (Porto-Seguro)<sup>3</sup>, ils constituaient, à la veille de la signature du traité de protectorat, les trois grands centres commerciaux sur le littoral bè-togo<sup>4</sup> (carte n° 1).

1- Elle est apparue dans les années 1880, suite aux activités commerciales de certains sujets britanniques qui fuyaient les lourdes taxes douanières en vigueur dans la colonie de Gold Coast (Marguerat, 1993).

2- Si la localité elle-même est fondée vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la place commerciale de Baguida-Beach, quant à elle, doit sa création, dans les années 1880, à quelques firmes allemandes et anglaises (Etou, 2013a : 89-91).

3- Le site de cette localité, à l'origine dénommé Abree par les Portugais, a été occupé temporairement dans les années 1680 par des fugitifs gan d'Accra, et fréquenté par les négriers hollandais et surtout anglais. Cet établissement a cessé d'exister lorsque les Gan l'abandonnent pour élire domicile à Glidji. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le même site aurait été occupé momentanément par les Portugais qui le surnomment *Porto-Seguro* (« Port de sécurité »). En 1835, il est réoccupé, avec l'accord des autorités de Togoville, par une fraction du clan Adjigo d'Aného, chassée par le clan rival des Lawson (Gayibor, 1990 : 166-167, 200 ; Etou, 2014 : 100-102).

4- Certes, Aného (le Petit-Popo des Européens) était alors la plus importante place commerciale de toute la côte actuelle du Togo, mais elle fait partie du pays guin, sur la portion orientale du littoral (Gayibor, 1990).



Les *nyigblinnu* dominaient les dignitaires (*améga* et *amégavi*) des villages bè-togo comme Amoutivé, Baguida, Agoènyivé, Lébé et Djagblé. Selon Mama Kponu<sup>5</sup>, tous ceux qui faisaient office de chefs dans ces villages n'avaient aucune influence réelle. Leur rôle était réduit à l'exécution des volontés du clergé de *Nyigblin*. Cette affirmation est corroborée par le témoignage du capitaine Firminger, commissaire du district de Kéta, qui visita le littoral togolais en juin 1884. Dans son rapport du 3 juillet 1884 au gouvernement de Gold Coast, il écrit :

Le pouvoir réel dans le pays de Beh [-Togo] est entièrement entre les mains des prêtres. Ma première difficulté, et la plus grande, réside dans le fait que le pays de Beh [-Togo] est une terre fétiche. Les gens n'ont pas de roi, ni de vrais chefs : ils sont dirigés directement par les féticheurs (Marguerat, 1993 : 344).

Il s'agissait d'une théocratie, où le véritable pouvoir appartenait donc aux officiants du culte de *Nyigblin*. Dans cet univers qui s'enveloppait de mystère, et où l'on cultivait assidûment le secret, il n'est évidemment pas aisé de retracer une image sûre des institutions politiques qui reposaient avant tout sur des considérations religieuses. À la veille de la conquête coloniale européenne, l'autorité de l'*avéto* était purement morale. Le pouvoir étant géré collégalement par les *nyigblinnu* et quelques *nyigblin-viwo*, on assiste, à l'arrivée des agents coloniaux allemands en 1884, à toutes sortes de manipulations, voire de confections de traditions utiles aux ambitions du moment (Etou, 2013b : 165). C'est le cas surtout au sujet de Mlapa et de Plakou, deux acteurs majeurs de la naissance du Togo.

## 2. Mlapa et Plakou, deux personnages à l'identité controversée

Mlapa et Plakou apparaissent pour la première fois dans les documents écrits en 1884, notamment dans le traité de protectorat signé à Baguida le 5 juillet de la même année, traité confirmé le lendemain à Lomé<sup>6</sup>. Dans ce texte fondateur du Togo, Mlapa est présenté comme le «roi de Togo», et représenté par Plakou, son «porte-canne», assisté pour la circonstance par Koudadjé et Oklou (ou Eklou) de Togoville<sup>7</sup>, ainsi que par les chefs Gassou de Baguida, Adey et Hadji (ou Dadji) de Bè (Marguerat, 1993 : 424-426).

Les traditions orales de Togoville sont contradictoires sur l'identité de Mlapa. Encore dénommé Amlapa ou Mlanpa, ce personnage serait d'origine adja, car son grand-père Togbui Awaga Metsi Togbedji aurait été l'un des conducteurs d'un groupe de migrants qui, de Tado<sup>8</sup>, sans être passé par Notsé<sup>9</sup>, est venu s'installer sur le site de Djassémé et, quelque temps après, en est reparti pour aller s'établir définitivement à Togoville, notamment à Galapé<sup>10</sup>. Mais les travaux d'A. Dossè (1994 : 34) montrent que ce quartier, où vivent les descendants de Mlapa, doit sa création à l'ancêtre Gala, d'où le toponyme Galapé («maison de Gala»).

5- Prêtresse de *Nyigblin* à Togoville, entretien à Togoville (quartier Xétsiavi), le 04/04/2006.

6-En fait, on découvre leurs noms déjà le 23 juin 1884 dans une « circulaire des chefs de Togo », une copie d'une sorte de compte-rendu de la réunion tenue avec Firminger à Porto-Seguro dans la matinée du 23 juin (Marguerat, 1993 : 412-413).

7- Ils sont considérés comme les « petits-fils » de Mlapa.

8- Cité historique des Adja et foyer de la civilisation adjatado.

9- Berceau des Ewé, populations disséminées dès la fin du XVIe siècle dans la région méridionale actuelle du Ghana, du Togo et du Bénin.

10- Résumé des traditions recueillies auprès de Richard Mlapa, guide touristique à Togoville (quartier Galapé), le 28/07/2015.

Selon certaines traditions populaires de Dokoumé et de Xétsiavi, les quartiers des descendants de Plakou et de leurs alliés, Mlapa, en tant qu'être humain, n'aurait jamais existé et, par voie de conséquence, ne pouvait avoir régné. D'après un informateur de Dokoumé, «Mlapa est un nom guerrier de Plakou. Quand il s'en va à la guerre, il prononce la phrase : «*Etu né mlapa, éwui né mlapa*», ce qui signifie : «Que le fusil passe de côté, que le couteau passe de côté»» (Dossè, 1994 : 67). Selon cette version, le nom «Mlapa» ne serait donc que la contraction d'une parole incantatoire qui, prononcée dans toute situation difficile, doit rendre invulnérable Plakou. Casimir Kwassi Agbobli du quartier Xétsiavi<sup>11</sup> abonde dans le même sens : «Mlanpa est une contraction de la formule incantatoire suivante de Plakou pour dompter les fauves à la chasse : «*Elanwo né mlanpaar*», c'est-à-dire «Que les animaux sauvages se prosternent devant moi au passage».»

Une autre version recueillie à Dokoumé auprès de Sodokpon Azanlessessi<sup>12</sup> situe l'origine de cette expression dans le contexte d'un conflit qui aurait opposé Plakou à ses adversaires à la veille de la signature du traité de protectorat. Irrité par les agissements de ses rivaux, Plakou aurait déclaré : «*Enyé Agbo doglo yi po avu dé tan, évoïn akpa, étu né mlapa, ékpo né mlapa, éwui né mlapa !* (Moi le bélier intrépide qui chassa le chien dans la lagune, je ne redoute rien ; je suis invulnérable au fusil, au gourdin et au couteau !)»

Qui était alors ce fameux «roi Mlapa», représenté à la signature du traité de Baguida par Plakou ? À vrai dire, ce personnage de «roi» reste bien mystérieux. Certains habitants de Togoville en contestent avec véhémence l'existence même, y compris devant les tribunaux de la République togolaise en 1971 (Dossè, 1994 : 93-99 ; Ali, 1995 : 116). Ils essaient, aujourd'hui encore, de faire passer pour tradition que Plakou et Mlapa n'étaient qu'un unique personnage, ce que démentent formellement quelques documents écrits de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui, non seulement attestent de l'existence de Mlapa, mais également démontrent qu'il est différent de Plakou. Cependant, il ne vivait pas au moment de la signature du traité de protectorat.

En effet, le 11 juillet 1884, Heinrich Randad, un commerçant allemand nommé consul provisoire par Nachtigal, avec résidence à Lomé<sup>13</sup>, s'est rendu à Togoville pour ratifier le traité par le «roi Mlapa» en personne (Marguerat, 1993 : 422). Il y apprend que ce dernier est «décédé depuis longtemps déjà<sup>14</sup>». Par ailleurs, Hugo Zöllner, un journaliste allemand qui a exploré toute la région côtière du Togo, en octobre et novembre 1884, nous donne quelques précieux renseignements sur Mlapa et Plakou :

Quand le roi Mlapa de Togo est-il décédé ? Je n'ai pas réussi à le savoir malgré les nombreuses questions que j'ai posées aux indigènes [...]. Au village de Togo, c'est Plakkou, le porte-canne de Mlapa, qui joue le premier rôle depuis la mort de ce dernier, même s'il s'agit en fait d'un rôle plus théorique et platonique que réel. [...] À qui incombera le rôle de roi lorsqu'il s'agira d'introniser le nouveau titulaire ? Je l'ignore. En tous cas, beaucoup de membres de la famille de Mlapa vivent encore. J'ai pu m'en rendre compte lorsque Plakkou me présenta un frère

11- Mécanicien-auto, entretien à Togoville (quartier Xétsiavi), le 30/07/2015.

12- Régent du « trône royal de Togoville », entretien à Togoville (quartier Dokoumé), le 28/07/2015.

13- Heinrich Randad (1855-1938, au Togo de 1875 à 1892) était l'agent principal de la firme Wölber et Brohm de Hambourg à Aného.

14- ANT-Lomé, Fonds allemand 1/196, p. 119, in A. Dossè (1994 : 84).

et une veuve du disparu. Cette dernière s'avança vers moi, la main tendue et le sourire aux lèvres, avec la décence et la dignité d'une femme européenne distinguée. (Zöller, [1885] 1990 : 64-66)

En dehors de ce témoignage, l'historien allemand Peter Sebald a retrouvé dans le «*Grand livre de Lolanmé*<sup>15</sup>», dans les années 1990, une lettre du clan Agbodjan de Togoville adressée à Randad le 20 septembre 1884. Dans ce document, ce clan ne contestait pas l'existence de Mlapa, mais sa légitimité :

Amlapar [Mlapa] est un étranger au pays de Togo et [...] jamais les petits-fils d'Amlapar ne pouvaient avoir un droit sur notre pays. [...] Feu Amlapar est un natif du pays appelé Ségbé, et il avait commis des crimes contre les lois de ce pays, et il devait être mis à mort. Alors il a fui dudit pays, et il est venu se réfugier chez notre grand-père Galar. C'est pourquoi nous vous informons de cette affaire, et nous vous demanderons de trancher cette affaire. [D'après eux], Kudajay et ses partisans sont les héritiers de notre pays, et non pas feu Galar, Gbosoo et Avorkon, nos grands-parents, les héritiers légitimes des pays de Bey, dont nous voulons affirmer la propriété. Si vous ne nous écoutez pas et si vous écoutez Kudajay, Ocloo et Plakoo, nous serons obligés de dénoncer la proclamation [du protectorat] pour l'ensemble du pays. Gardez à l'esprit que, après cette dénonciation, nous donnerons notre pays au Gouvernement que nous penserons le bon. Alors vous verrez bien qui a le droit de mettre le pays sous la protection d'un Gouvernement, et de qui ils sont les descendants. (Jones et Sebald, 2005 : 361-362)

Il faut rappeler que l'une des pratiques séculaires du clergé de *Nyigblin* à l'époque précoloniale consistait à accorder le droit d'asile à tous les épris de liberté et de justice (Dossè, 1994 : 36 ; Etou, 2014 : 108-109). Ainsi, les captifs en fuite, les esclaves en rupture de ban, mais aussi les délinquants et toutes sortes de marginaux venaient trouver refuge à Togoville ou à Bè, où ils se mettaient sous la protection de *Nyigblin* dont ils devenaient alors des adeptes, et donc des intouchables (Amouzou, 1979 : 32, 99, 107, 111 ; Etou, 2006 : 189-190). Que Mlapa ait bénéficié de la protection du clergé de *Nyigblin* avant de connaître son ascension sociale n'est pas à écarter. Il ne faut pas non plus perdre de vue que lorsque certains de leurs intérêts sont en jeu, les différents protagonistes n'hésitent pas à traiter leurs rivaux d'«étrangers», l'une des finalités de la tradition orale étant de justifier un pouvoir (Gayibor et al, 2011 : 33-34).

D'après cette lettre du clan Agbodjan, Mlapa ne serait donc pas un natif de Togoville, mais de Ségbé, à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Lomé. Or, cette localité fait partie de la zone d'influence du culte de *Nyigblin* des Bè-Togo, zone où la divinité tutélaire, croit-on, peut choisir, comme elle le veut, ses serviteurs (Etou, 2006 : 224-225). Mlapa a bel et bien existé, mais la royauté bè-togo était plus symbolique que réelle.

Mlapa était-il un *nyigblinnu*, un *dufio* ou un *avéto* ? Rien n'est moins sûr. Ce qui semble certain, c'est qu'il aurait été un personnage influent, sans aucun doute un chef de lignage qui jouissait d'une grande audience, et qui a fini par s'imposer aux autres chefs de la localité (Ali, 1995 : 121-122). Il n'était en aucun cas un véritable «roi», titre que se plaisaient à porter les ambitieux chefs de clans des principales

15- Grand registre où ont été recopiées, à la fin des années 1880, toutes les correspondances des Lawson d'Aného depuis 1846. Voir A. Jones et P. Sebald (2005).

viles côtières, afin de se faire passer pour les autorités légitimes avec lesquelles les Européens devaient traiter, comme ce fut le cas, entre autres, de Nyagblodzro Gassou à Baguida, John Mensah à Agbodrafo ou des Lawson à Aného. Il faut aussi reconnaître que la langue éwé n'utilise que d'un seul terme - *fia* ou *fio* - pour désigner le chef et le roi. La confusion pourrait donc provenir des interprètes de l'époque. À moins que ce soient les Allemands qui, sciemment, pour donner plus de crédibilité au traité de protectorat, et le faire valoir sur le plan international, aient jugé opportun d'élever Mlapa au rang de «roi» (Sebald, 2007 : 31-32 ; Marguerat, 2007 : 58-59).

Quoi qu'il en soit, dans l'ancienne société bè-togo, la disparition d'un chef n'a pas d'importance politique, d'autant plus que la tradition permet au collège chargé de la régence (notamment les notables et héritiers du défunt) de continuer à s'exprimer en son nom jusqu'à l'intronisation de son successeur. C'est ce que confirme Randad dans son rapport du 15 août 1884 à Nachtigal : «Comme on n'a pas encore choisi un nouveau roi, les traités sont encore conclus en son nom, selon la coutume du pays<sup>16</sup>». Le Dr Henrici<sup>17</sup>, arrivé au Togo en 1887, renchérit : «[...] la coutume veut que le porteur de la canne continue à diriger le pays au moins pendant encore un an au nom du roi, jusqu'à ce que lui-même ou un autre (le cousin), suite à l'organisation de la «fête royale», prenne effectivement le pouvoir» (Ali, 1995 : 117).

Par rapport à la diversité des acteurs impliqués dans ce processus, on note une pluralité de discours de légitimité et de légitimation du pouvoir. D'où les rivalités incessantes dont les Allemands surent tirer parti (Etou, 2013b : 166).

Contrairement à Mlapa, les traditions historiques de Togoville sont prolixes et plus ou moins concordantes sur l'identité de Plakou, encore appelé Akplakou ou Adoté Plakoo. D'après certaines versions<sup>18</sup>, ses ancêtres seraient également originaires de Tado. Après bien des pérégrinations, ils vinrent élire domicile à Togoville. Plakou serait le fils d'un *agoméga*, prêtre d'un sanctuaire de *Nyigblin* à Dokoumé, et d'une femme de Galapé<sup>19</sup>. Il n'aurait pas vécu à Togoville, mais plutôt à Aného, plus précisément à Dégbenou, avec ses trois femmes et ses huit enfants (cinq garçons et trois filles). Plakou était au service d'un marchand d'esclaves, ce qui lui avait alors permis d'entrer en contact avec les commerçants européens, et donc de se familiariser avec certaines valeurs de la civilisation occidentale<sup>20</sup>.

Avec les économies réalisées, il aurait créé une ferme à l'intérieur des terres dénommée *Akplakouhoué* («ferme d'Akplakou») <sup>21</sup>. Très vite, cette ferme fut transformée en entrepôt de captifs pour alimenter la traite clandestine sur la côte<sup>22</sup>. C'est à cette activité

16- ANT-Lomé, Fonds allemand 1/196, p. 119, in A. Dossè (1994 : 84).

17- Il organisa des expéditions dans le sud-ouest du Togo, notamment dans la région de Kpalimé et du Mont Agou, où il put établir sans difficulté l'autorité allemande sur des populations toutes pacifiques.

18- Informateur : Sodokpon Azanlessessi, régent du « trône royal de Togoville », entretien à Togoville (quartier Dokoumé), le 28/07/2015.

19- Informateur : Dosseh Mlapa, guide touristique à Togoville, entretien à Togoville (quartier Galapé), le 31/07/2015.

20- Informateurs : Sodokpon Azanlessessi, régent du «trône royal de Togoville», entretien à Togoville (quartier Dokoumé), le 28/07/2015 ; Barnabé Folly-Notsron, adjoint au régent du «trône royal de Togoville», entretien à Togoville (quartier Ayakapé), le 29/07/2015.

21- Elle est située, de nos jours, dans le département du Couffo (au Bénin actuel) et communément désignée Akplahoué ou Aplahoué. Certains informateurs soutiennent que les ancêtres de Plakou y sont originaires.

22- Informateurs : Appy Eda, entretien à Edouhoué (au Bénin), le 11/10/2015 ; Kovi Folly-Notsron, proviseur de Lycée à la retraite, entretien à Togoville (quartier Ayakapé), le 30/07/2015.

que Plakou se livrerait entre Akplakouhoué et Dégbénou jusqu'à la mort de son père. Il fut dès lors contraint par la coutume à revenir à Togoville pour être intronisé comme responsable de la cérémonie de sacre de l'*avéto*, et gestionnaire de la forêt sacrée *Agomévé*. C'est donc la fonction d'*agoméga* qu'il assumait avant la signature du traité de protectorat. Zöller qui lui rend visite en 1884 le décrit comme un vieil homme sympathique et particulièrement avisé, qui assurait l'intérim à la mort de Mlapa :

C'est un homme grand, intelligent, gentil et débonnaire. Il porte les cheveux coupés ras et une barbe blanche. [...] Je le tiens pour un des Noirs les plus discrets, les plus modestes et les plus corrects qu'il m'ait été donné de rencontrer. Il ne s'affuble pas de colifichets européens usés [...] ; il porte tout simplement la toge, pièce vestimentaire utilisée couramment ici, et, au bras, une rangée d'anneaux en fer de fabrication locale, qui font du bruit en s'entrechoquant. (Zöller, [1885] 1990 : 65-66)

Les représentants du *Reich* éprouvaient le besoin, pour la légitimité du traité signé le 5 juillet 1884, d'avoir comme interlocuteur un roi, ou, du moins, son envoyé. Ils en ont eu un ; peu important qui il était réellement.

### 3. Un rôle déterminant dans l'histoire du Togo

La responsabilité historique de Mlapa et de Plakou dans la naissance du Togo est indéniable. Même s'il est avéré que Mlapa ne vivait pas au moment de la signature du traité de protectorat, il n'en demeure pas moins vrai qu'il a joué un rôle important dans l'histoire du Togo, car c'est en son nom que, officiellement, le traité de Baguida est signé par Plakou et d'autres chefs. En outre, dans la théocratie des Bè-Togo, la place occupée par Togoville, la localité d'origine des principaux signataires locaux du traité de protectorat, est sans doute déterminante dans le choix du nom du territoire qui bénéficie désormais de la protection du *Reich*. Ainsi, le principal foyer du culte de *Nyigblin* est devenu la ville éponyme du territoire du Togo, celle qui le baptise, à sa naissance, en tant qu'entité collective internationalement reconnue (Etou, 2013a : 81).

Jusqu'en juillet 1884, le toponyme «Togo» ne figurait sur aucun atlas. Seules les cartes marines anglaises de l'époque, pleines d'erreurs, mentionnaient parfois, sous la graphie «Toko», le groupe de villages plus tard appelé Togoville. C'est Gustav Nachtigal qui, dans son rapport du 9 juillet 1884 au chancelier Bismarck, l'utilisa pour la première fois pour désigner le territoire protégé : *Togogebiet* (Marguerat, 2007 : 55-56). Mais c'est Zöller qui va définitivement établir ce toponyme (il employa pour cela le mot «*Togoland*», qui sera celui du titre de son ouvrage), et qui va aussi rebaptiser «Lac Togo», la nappe d'eau localement appelée *Gbaga* que, depuis trente ans, les mêmes cartes marines anglaises désignaient «Lac Avon», du nom d'un navire de guerre anglais qui en avait réalisé la cartographie dans les années 1850 (Zöller, [1885] 1990 : 75).

Mais une question reste posée : qui a mandaté Plakou pour aller signer le traité de protectorat ? Les traditions orales restent contradictoires à ce sujet. En effet, certains informateurs affirment que Plakou a été envoyé par les *nyigblinnu*, parce qu'il était le seul parmi les habitants de Togoville à avoir une fois vu les Blancs avant 1884<sup>23</sup> ;

23- Informateurs : Dosseh Mlapa, guide touristique à Togoville, entretien à Togoville (quartier Galapé), le 31/07/2015 ; Norbert Koffi Gnavor, fonctionnaire à l'ASECNA à la retraite, entretien à Togoville (quartier Dokoumé), le 1<sup>er</sup>/08/2015.

d'autres soutiennent qu'il a risqué sa vie en allant rencontrer les Allemands de son propre chef, devant le refus systématique des autres *nyigblinnu*, en ce temps où personne ne pouvait passer outre leur volonté<sup>24</sup>.

C'est que chacun de son côté cherche le prestige et attribue la responsabilité de cette initiative à son ancêtre, et ceci dans les premiers mois après la signature du traité de protectorat, où l'on voit le clan Agbodjan contester la légitimité de celui de Mlapa, et les avantages que celui-ci en retire (Dossè, 1994 : 67). Ce qui semble évident, c'est que Plakou a posé son acte sous le couvert de Mlapa qui est déjà décédé. Il voulait sans aucun doute s'abriter derrière celui-ci au cas où le traité aurait entraîné des problèmes. Ce qui justifierait le fait même qu'il soit allé à Galapé remettre ce traité à un certain Sidol (Dossè, 1994 : 68), que d'aucuns considèrent comme le successeur de Mlapa ; d'où le titre de Mlapa II qu'il prit.

Au lendemain de la proclamation du protectorat, les Allemands cherchèrent des auxiliaires locaux capables de les aider à administrer le territoire. Chez les Bè-Togo, la fonction d'*avéto* étant hautement sacrée, le détenteur du pouvoir théocratique ne pouvait être d'aucune utilité pour les colonisateurs. Son statut de grand prêtre-roi de la forêt sacrée en faisait un être retiré du monde, qui ne pouvait donc assumer un quelconque pouvoir temporel. Quant aux *nyigblinnu*, ils pouvaient, certes, mener une vie publique, mais la tradition ne les autorisait pas à entrer en contact avec le Blanc (Etou, 2006 : 333-334). N'ayant donc pas pu dialoguer avec les vrais détenteurs du pouvoir, les Allemands instituèrent ici et là de nouveaux chefs que la population surnomma aussitôt *yovofio* («chef du Blanc»).

Il faut souligner que les représentants du *Reich* n'ont pas manqué d'être reconnaissants envers ceux qui ont collaboré avec eux. Ils les ont promus pour services rendus. C'est ainsi qu'en 1890, Plakou est devenu le «chef supérieur des villages de Togo (*Togodörfer*)», en récompense de son dévouement à la cause allemande (Sebald, 2007 : 32, note 31 ; Ahadji, 2007 : 69-70). Mais cette nomination eut lieu dans un climat délétère, dont l'origine remonte à l'intervention du «roi» John Mensah de Porto-Seguro dans les affaires de chefferie à Togoville. Sur la base des documents d'archives laissés par l'administration coloniale allemande, P. Sebald (1988 : 106) rapporte à ce sujet :

En 1890, le roi Mensah voulut imposer «aux villages de Togo» un nouveau roi nommé par lui. Tandis que Puttkammer<sup>25</sup> se trouvait en expédition sur la frontière occidentale du territoire, éclata dans les villages de Togo un affrontement armé, qui dura une demi-journée. Les deux chefs, Plakou et Oklou, qui avaient autrefois signé le traité de protectorat au nom de l'ancien roi Mlapa et qui étaient personnellement ennemis de Mensah, furent sévèrement blessés. Le 23 mars 1890, Oklou [...] mourut de ses blessures.

Puttkamer n'envoya alors de soldats ni à Togoville, ni à Porto-Seguro - preuve évidente de la faiblesse de l'administration allemande. Le nouveau roi<sup>26</sup> sous-estima cependant les forces de Puttkamer. Quand celui-ci l'invita à Zébé<sup>27</sup>, il

24- Informateurs : Sodokpon Azanlessessi, régent du «trône royal de Togoville», entretien à Togoville (quartier Dokoumé), le 28/07/2015 ; Barnabé Folly-Notsron, adjoint au régent du «trône royal de Togoville», entretien à Togoville (quartier Ayakapé), le 29/07/2015.

25- Commissaire impérial au Togo de 1887 à 1894.

26- Il pourrait s'agir probablement d'un certain Mensah dont le nom est évoqué dans un rapport de von Massow au gouverneur August Köhler en septembre 1896.

27- Siège de l'administration allemande, à côté d'Aného.

commit la faute d'accepter l'invitation, et s'y rendit accompagné de 50 hommes. Là, Puttkamer frappa et fit mettre «en lieu sûr» le nouveau roi et six de ses partisans. «Dans l'affrontement, un homme de Togoville a été tué», écrit-il. Plus tard, Puttkamer installa le chef Plakou comme roi des villages de Togo.

Dès 1893, Plakou bénéficie d'une rente viagère de 500 marks (Sebald, 2007 : 32, note 31 ; Ahadji, 2007 : 69). Heinrich Klose, un agent colonial allemand qui a parcouru le *Togoland* entre mai 1894 et janvier 1898, lui rend visite à Togoville en septembre 1895, et dresse son portrait en ces termes :

Le chef local, qui est aussi prêtre féticheur, était à cette époque le vieux Blakou [Plakou]. [...] Il me reçut assis sur un trône de chef sculpté, entouré des cinq chefs de quartier de la ville, de ses femmes et de ses esclaves. [...] Blakou, un Noir grand et robuste, aux cheveux blancs et à la barbe clairsemée, est d'une belle prestance ; comparativement aux autres chefs éwé, il exerce un grand pouvoir sur ses sujets [...] (Klose, [1899] 1992 : 103-104)

Cette promotion de Plakou à la tête de Togoville ne laisse pas indifférents les descendants de Mlapa. Les dissensions entre les deux parties atteignent leur paroxysme en 1896, suite au décès du *dufio* Aményrokou (Ahadji, 2007 : 70). Pour rétablir la paix dans la cité en proie à des conflits de succession au trône, le lieutenant von Massow<sup>28</sup> convoque la population sur la place publique de Togoville. Les deux camps en présence, représentés par Plakou et Koudadjé, ne s'entendent pas sur le choix du nouveau *dufio*. Pour trancher cette affaire, von Massow procède alors à une consultation populaire. Voici ce que le militaire allemand écrit dans son rapport au gouverneur August Köhler<sup>29</sup> :

Les partisans de Plakou défilèrent devant moi, et j'ai dénombré 328 personnes, tandis que ceux de Koudadjé n'étaient que 294. C'est ainsi que le candidat de Plakou, Amétsro, devint roi. Il est du reste issu d'une des plus anciennes familles, comme Mensah qui a été renversé lors des troubles antérieurs. (Ahadji, 2007 : 70)

L'Administration semblait avoir posé un «acte démocratique», cas sans doute singulier dans l'histoire coloniale du *Reich* au Togo, puisque, ailleurs, elle s'imposa, souvent sans discernement et parfois avec brutalité, aux anciens pouvoirs, ne les ménageant que tant qu'ils servaient ou pouvaient servir les intérêts allemands. Mais si ce mode de dévolution du pouvoir, par nature étranger aux prescriptions des coutumes et de la tradition, reçut l'assentiment du camp de l'élu, la partie adverse, quant à elle, y vit une manœuvre des autorités coloniales pour écarter son candidat du trône. Cette élection ne fit donc pas baisser la tension à Togoville, malgré la menace de représailles de l'Administration contre les auteurs de troubles (Etou, 2013b : 169).

Mais à la mort de Plakou en 1904, c'est un descendant de Mlapa qui le remplace. La raison invoquée par Anani Plakou, un petit-fils de Plakou, est la suivante :

À la mort de Plakou en 1904, ses enfants se disputèrent le pouvoir pour sa succession. Le commandant de cercle d'Aného les a convoqués plusieurs fois pour tenter de régler le problème, en vain. Or Messan Gnéhoun était porte-canne

28- 1864-1899. Il est arrivé au Togo en 1896. Nommé chef de la troupe de police, il a largement contribué à la consolidation du pouvoir colonial au Togo à travers différentes expéditions.

29- Au Togo de 1895 à sa mort en 1902.

de Plakou. Pour cela, le commandant lui a confié la responsabilité des affaires étrangères en attendant que les fils de Plakou trouvent le successeur légitime. C'est pourquoi, à la mort de Messan Gnéhoun, son fils Djossou l'a remplacé devant l'administration. (Dossè, 1994 : 68)

Messan Gnéhoun (ou Nyehun) dit Mlapa III s'est signalé dans l'histoire du Togo surtout au cours de la période d'occupation du *Togoland* par les alliés franco-britanniques dès août 1914<sup>30</sup>. En effet, au lendemain de la signature de la convention tripartite du 11 novembre 1918 mettant fin aux hostilités nées de la Première Guerre mondiale, quelques habitants de Lomé auraient adressé un câblogramme au sous-secrétaire d'État aux colonies en Angleterre, le suppliant de placer leur ville et le Togo tout entier sous juridiction britannique. La réaction des descendants des principaux signataires locaux du traité de protectorat ne s'est pas fait attendre. Le 17 novembre 1918, Messan Gnéhoun et ses partisans, probablement soutenus par les autorités coloniales françaises, envoient, de leur côté, une dépêche au ministère des Colonies à Paris, pour protester avec véhémence contre ce qu'ils considèrent comme une supercherie, et exprimer leur attachement à la France :

Des étrangers au Togo, la plupart fonctionnaires anglais, ont adressé plusieurs câbles au sous-secrétaire d'État à Londres pour demander que Lomé et notre pays soient cédés à l'Angleterre. Aucun droit ne leur permet de parler ainsi. Moi seul, Roi Messan Mlapa de Togoville, successeur de Sidol, petit-fils de Mlapa 1<sup>er</sup> qui a signé en juillet 1884 traité protectorat avec Allemands pour pays d'Agbodrafo, Baguida, Bè et Lomé, ai le droit céder territoire à qui bon me semble. Ai été Français avant être Allemand, je désire le redevenir et cède volontiers mon pays à France. Déclare que nul autre pays que France ne peut prétendre posséder Togo. En accord avec mon peuple conformément à déclaration publique déjà faite le 16 novembre 1918, désire prendre possession Togo plus rapidement que possible. Tout acte contraire à notre volonté serait pris en violation droits reconnus aux peuples à disposer d'eux-mêmes. Étrangers de Lomé manifestent intention aller plaider leur mauvaise cause à Londres. Suis prêt aller en France soutenir droits mes ancêtres devant Conseil Suprême avec tous documents à l'appui. (Messavussu-Akué, 1978 : 80-81)

En réponse à cette lettre, le chef de bataillon Woelfel adresse aux protestataires un message en date du 2 janvier 1919. Dans ce document, il leur transmet les remerciements du Gouverneur général de l'Afrique occidentale française (AOF) pour leur dévouement à la République française, et l'assurance de sa sollicitude à leur égard (Messavussu-Akué, 1978 : 81).

Tout au long de la colonisation française au Togo, la chefferie est demeurée dans le lignage Mlapa. Après le décès de Messan Gnéhoun (alias Mlapa III) en 1929, c'est son fils Sébastien Djossou qui lui succède comme Mlapa IV<sup>31</sup> jusqu'à sa mort en 1968. Mais les rivalités pour le trône entre les Mlapa et les Plakou ont résisté à l'usure du temps<sup>32</sup>.

30- Trois semaines après le déclenchement de la Première Guerre mondiale, le Togo allemand est envahi par les troupes franco-britanniques qui se le partagent en zones d'occupation jusqu'à l'accord de Londres du 10 juillet 1919, qui autorise chaque puissance à administrer sa partie sous le régime du mandat de la SDN (1922-1946), puis celui de tutelle de l'ONU (1946-1960).

31- Il est reconnu comme chef de Togoville par décret n° 534 du 30 juillet 1932 signé par le Gouverneur Robert de Guise, commissaire de la République française au Togo. Voir Archives privées du lignage Mlapa.

32- Après Sébastien Djossou, Gbédévi Plékou assure la régence jusqu'en 1984, année où Baya Xavier est intronisé comme Mlapa V. En 2004, ce dernier est évincé du trône par un décret présidentiel au profit d'Anani Plakou.

## CONCLUSION

Par un concours de circonstances, Mlapa et Plakou ont posé des actes qui ont donné naissance au Togo, en tant qu'entité territoriale internationalement reconnue à partir de 1884. Mais plus d'un siècle après, cette page de ce chapitre commun de l'histoire des Togolais est loin d'être tournée, car l'identité réelle de Mlapa et de Plakou est encore sujette à polémique. Néanmoins, ces deux personnages occupent une place de choix dans l'histoire nationale. Car c'est la signature du traité de protectorat au nom de leur localité Togo qui baptise ainsi l'ensemble territorial dont les Allemands font la conquête, et qui est devenu aujourd'hui notre pays. Mais les enjeux de pouvoir et les intérêts y afférents sont si importants entre les descendants de Mlapa et ceux de Plakou que de vastes pans de leur mémoire collective ont maintenant sombré dans un oubli volontaire. Par ailleurs, de nombreux aspects des anciennes structures - ceux liés à l'exercice et à la nature même du pouvoir (l'ancien justifiant l'actuel) - ont fait l'objet de redoutables manipulations pour servir d'arguments dans les rivalités contemporaines inextricables. Ainsi, chaque action d'un camp appelle la réaction de l'autre, les deux lignages étant soutenus par une forte clientèle, qui peut faire basculer la chefferie d'un côté ou de l'autre, suivant les forces en présence.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES ORALES : LISTE DES PRINCIPAUX INFORMATEURS

Informateur : nom et prénoms	Statut/fonction	Date de naissance	Lieu et date de l'entretien
Agbobli Kwassi Casimir	Mécanicien-auto	Né en 1936	Togoville (Xétsiavi), le 30/07/2015
Azanlessessi Sodikpon	Régent du «trône royal» de Togoville	Né en 1937	Togoville (Dokoumé), les 28 et 31/07/2015
Eda Appy	Chef de village	Né en 1935	Edouhoué (au Bénin), le 11/10/2015
Folly-Notsron Barnabé	Adjoint au régent du «trône royal» de Togoville	Né en 1945	Togoville (Ayakapé), le 31/07/2015
Folly-Notsron Kovi	Proviseur de lycée à la retraite	Né en 1953	Togoville (Ayakapé), le 30/07/2015
Gnavor Koffi Norbert	Fonctionnaire de l'ASEC-NA à la retraite	Né en 1951	Togoville (Dokoumé), le 1 <sup>er</sup> /08/2015
Mama Kponu	Prêtresse de <i>Nyigblin</i>	Née en 1940	Togoville (Xétsiavi), le 04/04/2006
Mlapa Dosseh	Guide touristique	Né en 1968	Togoville (Galapé), le 31/07/2015
Mlapa Richard	Guide touristique	Né en 1966	Togoville (Galapé), le 28/07/2015

## BIBLIOGRAPHIE

1. AHADJI, A. Y. V. (2007). « Rapports entre l'administration coloniale allemande et les chefs locaux dans la zone côtière du Togo : un exemple de démocratie en 1896 ? », in OLOUKPONA-YINNON, A. P. (éd.). *Le Togo 1884-2004 : 120 ans après Gustav Nachtigal. Connaître le passé pour mieux comprendre le présent*. Actes du colloque international de Lomé des 27, 28 et 29 septembre 2004, Lomé, Presses de l'UL, pp. 67-72.
2. ALI, N. (1995). *Le Togo à l'époque allemande (1884-1914)*. Thèse de doctorat d'État ès-Lettres et sciences humaines, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 5 volumes, 2507 p.
3. AMOUZOU, A. A. (1979). *Religion et société : les croyances traditionnelles chez les Bè du Togo*. Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en Anthropologie, Paris, EHESS, 308 p.
4. DOSSÈ, A. (1994). *Histoire d'une théocratie, Togoville des origines à 1914*, suivi de SURGY A. (de). *Le roi-prêtre des Evhé du Sud-Togo*. Lomé, PUB, coll. « Patrimoines », n° 4, 135 p.
5. ETOU, K. (2006). *L'aire culturelle nyigblin (Togo-Ghana) du XVII<sup>e</sup> à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*. Thèse de doctorat unique en Histoire, Lomé, UL, 600 p.
6. ETOU, K. (2013a). « Le récit de voyage de Hugo Zöllner sur le littoral du Togo en 1884 : quelle contribution à l'histoire des Bè-Togo ? », in *Annales de l'Université de Lomé*. Série Lettres et Sciences Humaines, Tome XXXIII-1, juin, pp. 79-96.
7. ETOU, K. (2013b). « Les avatars du pouvoir politique traditionnel chez les Bè-Togo (1884-1960) », *Science et Technique*. Revue burkinabè de la recherche, Lettres, Sciences sociales et humaines, Volume 29, n° 2, juillet-décembre, pp. 161-178.
8. ETOU, K. (2014). « Agbodrafo/Porto-Seguro dans l'historiographie de la Côte des Esclaves : un lieu de mémoire plurielle », in SOMÉ M. et SIMPORÉ L. (dir.), *Lieux de mémoire, patrimoine et histoire en Afrique de l'Ouest. Aux origines des ruines de Loropéni, Burkina Faso*. Paris, Editions des archives contemporaines, pp. 99-115.
9. GAYIBOR, N. L. (1990). *Le Genyi : un royaume oublié de la Côte de Guinée au temps de la traite des Noirs*. Lomé, Haho et Karthala, 321 p.
10. GAYIBOR, N. L. (en collaboration avec GOMGNIMBOU, M. et ETOU, K.) (2011). *Sources orales et histoire africaine : approches méthodologiques*. Paris, L'Harmattan, 221 p.
11. JONES, A. et SEBALD, P. (éd.). (2005). *An African Family Archive. The Lawsons of Little Popo/Aneho (Togo), 1841-1938*. Oxford, Oxford University Press, coll. « Sources of African History », vol. 7, 566 p.
12. KLOSE, H. ([1899] 1992). *Le Togo sous drapeau allemand (1894-97)*. Lomé, Haho et Karthala, coll. « Les Chroniques anciennes du Togo », n° 3, 424 p.
13. MARGUERAT, Y. (1992). « Firminger, Nachtigal, Zöllner : trois témoins de la naissance du Togo (1884). À la recherche des premiers documents écrits de l'histoire togolaise », in RIESZ, J. et RICARD, A. (éd.). *Le champ littéraire togolais*. Bayreuth, African Studies, n° 23, pp. 29-42.
14. MARGUERAT, Y. (1993). *La naissance du Togo selon les documents de l'époque. Première période : l'ombre de l'Angleterre*. Lomé, Haho et Karthala, coll. « Les Chroniques anciennes du Togo », n° 4, 471 p.
15. MARGUERAT, Y. (2007). « Qu'est-ce que le Togo en 1884 ? », in OLOUKPONA-YINNON, A. P. (éd.). *Le Togo 1884-2004 : 120 ans après Gustav Nachtigal. Connaître le passé pour mieux comprendre le présent*. Actes du colloque international de Lomé des 27, 28 et 29 septembre 2004, Lomé, Presses de l'UL, pp. 53-65.
16. MESSAVUSSU-AKUE, A. (1978). *Aperçu historique du Togo*. Lomé, Imprimerie ATP, 153 p.
17. SEBALD, P. (1988). *Togo 1884-1914. Eine Geschichte der deutschen « Musterkolonie » auf der Grundlage amtlicher Quellen*. Berlin, Akademie-Verlag, XXII – 792 p.

18. SEBALD, P. (2007). « Les cinq jours du Dr Gustav Nachtigal au Togo (2-7 juillet 1884) », in OLOUKPONA-YINNON, A. P. (éd.). *Le Togo 1884-2004 : 120 ans après Gustav Nachtigal. Connaître le passé pour mieux comprendre le présent*. Actes du colloque international de Lomé des 27, 28 et 29 septembre 2004, Lomé, Presses de l'UL, pp. 17-51.
19. ZÖLLER, H. ([1885] 1990). *Le Togo en 1884 selon Hugo Zöller*. (Traduction K. Amégan et A. Ahadji, éd. Y. Marguerat). Lomé, Haho et Karthala, coll. « Les Chroniques anciennes du Togo », n° 1, 216 p.